

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 82 (1946)

**Heft:** 26

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**Partie corporative:** Congrès S.P.R. — La représentation théâtrale. — Rapport général: rapporteurs des sections. — Quelques modifications aux thèses. — Comptes S.P.R. — Vaud: La semaine prochaine à Delémont. — Musée scolaire. — Places au concours. — Nécrologie: Louis Rochat. — Neuchâtel: Mise au concours. — Valais: U.P.P.V.: Lueur d'espoir.

**Partie pédagogique:** P. Rossello: La réforme scolaire anglaise. — G. Clerc: Les compagnons de la « Bonne humeur ». — Récitation: Grand-père, vous n'êtes pas vieux. — M. Sénéchaud: Musique et acoustique. — Information: Camp des éducateurs, du 3 au 6 août 1946.

## PARTIE CORPORATIVE

### 26e CONGRÈS DE LA S.P.R.

Delémont, 5, 6 et 7 juillet 1946

La Société pédagogique de la Suisse romande groupe les instituteurs des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne (Jura) et les maîtres aux écoles secondaires et supérieures du Jura bernois. Une association de trois mille membres qui déploie une activité intense dans le domaine de l'éducation publique.

Tous les quatre ans, une assemblée générale, un congrès, se tient dans un des cantons romands et un débat est organisé au sujet d'une question qui a été mise à l'étude dans les sections: un problème d'enseignement, ou de culture, un des problèmes essentiels des relations humaines. Cette année, après les expériences d'une époque tourmentée, pendant laquelle l'enfance a fait l'objet des sollicitations les plus violentes, ce sera le problème capital du droit de l'enfant:

« Droits et devoirs de la société à l'égard de l'enfant. Rôle de l'instituteur ».

Une occasion propice de mettre au point bien des questions touchant aux relations de l'Etat, de l'Eglise, de la famille, de l'école avec celui pour qui devrait en définitive être quelque peu organisée la société: l'enfant.

Qu'est la Société pédagogique de la Suisse romande, quel est son passé, quelles sont ses tendances, quel est son but? Autant de questions qui ne manquent pas d'intéresser le public romand, en cette veille de congrès.

La S.P.R. a été fondée en 1864. Le premier appel à l'union des instituteurs romands était signé de Numa Droz, le futur président de la Confédération. Elle comprenait au début 250 membres des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Autre promoteur célèbre de la Romande: Alexandre Daguet, l'historien, fut le premier rédacteur de « L'Éducateur ».

Dès 1865, la nouvelle association comptait plus de 500 membres des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Genève et Jura bernois : la composition de la Société pédagogique romande ne devait pas changer beaucoup à travers les années ; Fribourg se désolidarisa de ses collègues romands en 1877, pour des raisons politiques et religieuses qui n'existent plus intégralement aujourd'hui, ce qui n'exclut pas un retour au berçail du canton qui avait adhéré avec enthousiasme au rassemblement pédagogique romand. Valais pourrait l'accompagner dans ce pélerinage helvétique, donnant ainsi tout son sens et toute sa force à la société des instituteurs romands.

Successivement, quelques modifications se produisirent dans la constitution de l'association : formation d'une section spéciale des institutrices genevoises, adhésion de l'association des institutrices enfantines de Genève, d'une section des instituteurs protestants du Valais.

J.

### LA REPRÉSENTATION THÉATRALE

#### *Le grand flirt*, de Jacques Mairens

C'est en 1940 que je rencontrais pour la première fois Jacques Mairens, à Lausanne. Je le savais dans l'enseignement et connaissais ses intentions artistiques. Après que j'eus pris connaissance de ses premiers essais littéraires, il m'arriva souvent de penser que cet homme qui n'ignore rien des exigences de notre art, puisqu'il joint le don de la réplique théâtrale au sens de la construction dramatique.

Jacques Mairens fut reçu au Théâtre Municipal de Lausanne avec sa première pièce *L'âge des folies* en 1944. Le succès de cette œuvre gaie eut de sérieux retentissements en Suisse et à l'étranger. Reprise par le Casino-Théâtre de Genève la saison suivante, elle a été jouée 32 fois en Suisse romande.

*Le grand flirt* que notre Compagnie aura l'honneur de représenter à Delémont marque une évolution rapide et significative du talent de Jacques Mairens. L'abondance des qualités d'observation profonde, le choix du malentendu (toute pièce de théâtre est un malentendu), la verve savoureuse du dialogue, tout semble destiner *Le grand flirt* à une belle carrière.

L'histoire qui se joue sur la scène a comme point de départ l'anecdote suivante : deux frères jumeaux, étudiants en médecine, se ressemblaient tellement que leur propre père n'arrivait pas à les identifier ; leurs professeurs non plus. On sait les inconvénients d'une telle ressemblance, surtout chez les jumeaux qui ont le même timbre de voix. Cr le moins doué des deux étudiants — sans doute pour se distinguer de l'autre — portait des lunettes. Le jour de l'examen, il demanda à son frère de prendre sa place devant les examinateurs. Il lui suffisait pour cela de passer ses lunettes à son frère. C'est ce qu'il fit. La substitution réussit et les examens aussi. Et c'est ainsi qu'ils décrochèrent tous les deux leur titre de docteur en médecine.

Mais nous n'allons pas raconter le sujet du *Grand flirt*. Réservons-en la surprise aux participants du Congrès. Ils verront que la ressemblance physique de deux jumeaux n'empêche pas une irréductible opposition des caractères. Ils aimeront la jolie Nicole, enfant terrible d'un terrible père : le politicien Tavernier. Ils s'égayeront aux dépens de Vachette, une sympathique fripouille, et de la vieille Tantine (Pauline Carton) qui ne rate aucune occasion de dauber sur son ennemie personnelle, la blonde Nicole.

Et voilà. Les répétitions vont bon train ; et les acteurs y dépensent une énergie et un zèle qui semblent se renouveler chaque jour. Puisse le fruit de leurs efforts paraître délectable aux congressistes de Delémont.

*Jean Hort.*

### RAPPORT GÉNÉRAL

Par une fâcheuse omission, la liste des rapporteurs des sections ne figure pas dans la brochure. En voici la liste :

<b>Vaud.</b>	<i>Cossonay :</i>	F. Chapuis, Gollion.
	<i>Echallens :</i>	C. Allaz, Poliez-Pittet.
	<i>Lausanne :</i>	J. Gailloud, Lausanne.
	<i>Morges :</i>	Amiguet, Lussy.
	<i>Moudon :</i>	C. Vuagniaux, Moudon.
	<i>Nyon :</i>	G. Henry, Crassier.
	<i>Orbe :</i>	I. Barblan, Baulmes.
	<i>Payerne :</i>	M. Eberhard, Granges-Marnand.
	<i>Rolle :</i>	J. Rochat Dully.
	<i>Vevey :</i>	F. Rousseil, Montreux.
<b>Jura bernois.</b>	<i>Ajoie :</i>	A. Montavon, Porrentruy.
	<i>Bienne :</i>	A. Villard, Evilard.
	<i>Delémont :</i>	P. Rebetez, Delémont.
	<i>Franches Montagnes :</i>	R. Monnat.
	<i>Moutier :</i>	Ph. Monnier, Reconvilier.
<b>Neuchâtel :</b>	C. Darbre, Le Pasquier. — <b>Val de Travers :</b> P. Février, Les Brenets. — C. Landry, La Chaux-du-Milieu.	
<b>Genève.</b>	<i>U.I.G. Dames et U.A.E.E. :</i> Commission.	
	<i>U.I.G. Messieurs :</i>	R. Uldry, Ad. Lagier, G. Borel, G. Durand.

### QUELQUES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX THÈSES DU RAPPORT GÉNÉRAL

#### A. Définitions. Remplacer les définitions 1 et 2 par la suivante :

*La société démocratique la plus évoluée est à la fois une démocratie politique, une démocratie économique et une démocratie sociale. Elle s'efforce de permettre l'exercice maximum des qualités personnelles tout en rendant impossible l'exploitation de l'homme par l'homme.*

#### B. Thèses fondamentales.

Modifier la forme de l'article premier.

Au lieu de « conforme aux lois de la physiologie » (ce qui est toujours le cas), mettre « conforme à leurs besoins physiologiques » (ce qui exprimera mieux la pensée même de l'auteur).

#### C. Thèses secondaires, réformes sociales.

Au numéro 3 (droit au travail), supprimer la lettre *a*. D'une part, cet article est insuffisamment justifié dans le texte du rapport, d'autre part les articles *b*, *c* et *d* le contiennent implicitement et le complètent.

#### D. II. Réformes dans le système éducatif.

Au numéro 3, pour éviter de mettre la charrue devant les bœufs, compléter comme suit :

*Art. 3 proposé.* Dans l'intérêt d'une bonne éducation sociale de caractère démocratique, tous les enfants devront être astreints à la fréquentation des écoles publiques, dès que ces écoles seront réellement en mesure de leur apporter ce dont ils ont besoin.

Remplacer l'article 4, trop spécialisé, par un article de portée plus vaste, comme celui-ci :

*Art. 4 proposé. L'école s'efforcera de mettre chaque éducateur à la place où il peut rendre les plus grands services.*

Adjoindre à l'article 5 un point qu'il vaut mieux ne pas négliger.

*Art. 5 proposé.* La généralisation des méthodes préconisées et leur application en profondeur dépendent de la formation des maîtres, de la manière dont ils sont guidés dans leur travail, des programmes choisis, et des moyens disponibles, etc...

Enfin, modifier et compléter l'article 6.

*Art. 6 proposé.* La formation des maîtres comprend d'abord une culture générale et une préparation personnelle (psychanalyse et connaissance de soi). Ensuite, un stage qui place le futur maître devant les problèmes de sa profession. Enfin, la préparation technique qui lui donnera les moyens de résoudre ces problèmes. Des stages de perfectionnement continueront son développement tout au long de sa carrière.

Baulmes, le 22 juin 1946.

I. Barblan.

## I. COMPTES GÉNÉRAUX DE LA S. P. R.

### A. Résumé des comptes annuels

#### a) Recettes :

		1944	1945
1. Cotisations et abonnement <i>Educateur</i> . . . . .	Fr.	19 525.63	20 221.—
2. Versements des Sociétés d'assurances . . . . .	»	429.50	433.85
3. Intérêts des capitaux . . . . .	»	127.60	159.50
4. Recettes diverses . . . . .	»	269.75	175.25
Totaux	Fr.	20 352.48	20 989.60

#### b) Dépenses :

1. Factures Imprimerie Nouvelle, pour <i>Educateur</i> . . . . .	Fr.	12 266.20	12 718.34
2. Rédacteurs et collaborateurs . . . . .	»	4 386.—	4 193.—
3. Frais de rédaction et Comité de rédaction . . . . .	»	455.90	481.75
4. Séances du Comité et de l'Assemblée des délégués . . . . .	»	700.95	648.55
5. Frais d'administration . . . . .	»	864.10	804.13
6. Délégations . . . . .	»	621.35	528.35
7. Subventions et cotisations . . . . .	»	720.—	547.70
8. Divers . . . . .	»	197.65	938.75
Totaux	Fr.	20 212.15	20 860.57
Boni de l'exercice	Fr.	140.33	129.03

**B. Fonds de réserve**

1. Carnet d'épargne . . . . .	Fr. 13 637.95	13 910.70
2. Titres . . . . .	» 4 000.—	4 000.—
3. Intérêts . . . . .	» 272.75	260.80
		<hr/>
Totaux au 31 décembre	Fr. 17 910.70	18 171.50

**C. Bilan**

Fonds de réserve . . . . .	Fr. 17 910.70	18 171.50
Solde débiteur . . . . .	» 221.67	92.64
	<hr/>	
Fortune nette	Fr. 17 689.03	18 078.86
Augmentation	Fr. 413.08	389.83

**II. CAISSE DE SECOURS****A. Résumé des comptes****a) Recettes :**

		1944	1945
1. Dons . . . . .	Fr. ——	—	—
2. Intérêts des obligations C. F. V. . . . .	» 522.80	516.80	
	<hr/>		
Totaux	Fr. 522.80	516.80	

**b) Dépenses :**

1. Secours payés . . . . .	Fr. 353.—	350.—
2. Subventions . . . . .	» ——	—
3. Divers . . . . .	» 300.—	305.70
4. Versement à réserve . . . . .	» ——	390.—
	<hr/>	
Totaux	Fr. 653.—	1 045.70
	<hr/>	
Déficit de l'exercice	Fr. 130.20	528.90
	<hr/>	

**B. Fonds de réserve**

Carnet d'épargne . . . . .	Fr. 5 901.20	6 019.25
Carnet d'épargne intérêts . . . . .	» 118.05	112.85
Obligations C. F. V. . . . .	» 19 000.—	18 000.—
Actions C. F. V. . . . .	» ——	1 390.—
	<hr/>	
Totaux	Fr. 25 019.25	25 522.10

**C. Bilan**

Fonds de réserve . . . . .	Fr. 25 019.25	25 522.10
En caisse ou en dépôt B. C. V. . . . .	» 3 417.50	2 888.60
	<hr/>	
Totaux	Fr. 28 436.75	28 410.70
	<hr/>	
Diminution	Fr. 12.15	26.05

### III. FONDS LOCHMANN ET PROGLER

Carnet d'épargne . . . . .	Fr.	484.20	495.70
Intérêts . . . . .	»	11.50	12.35
Brochures documentaires, solde . . . . .	»	—	531.50
	Totaux	Fr.	495.70
			1 039.55

#### IV. FONDS DES CONGRÈS

Carnet d'épargne . . . . .	Fr.	995.70	1 014.95
Intérêts . . . . .	»	19.25	19.—
	Totaux	Fr.	1 014.95

## V. FONDS D'ENTRAIDE POUR INSTITUTEURS VICTIMES DE LA GUERRE

Carnet d'épargne . . . . .	Fr.	1 514.10	1 544.35
Retrait . . . . .	»	—.—	1 000.—
Intérêts . . . . .	»	30.25	12.90
En compte d'attente . . . . .	»	32.25	573.25
	Totaux Fr.	1 576.60	1 130.50

## EFFETIF DE LA S. P. R.

### a) Membres des sections

Vaud : S. P. V. . . . .	1275	1274
Jura bernois : S. P. J. . . . .	602	601
Neuchâtel : S. P. N. . . . .	398	403
Genève : U. I. G. Dames . . . . .	187	186
U. I. G. Messieurs . . . . .	147	147
U. A. E. E. . . . .	82	416
	416	81
		414
Valais : U. P. P. V. . . . .	12	12
b) Membres individuels S. P. R. . . . .	17	16
Totaux	2720	2720

La Tour de Peilz, 1946. — La trésorerie: Ch. Seron.

La Commission de vérification des comptes, composée des représentants vaudois et genevois, a vérifié les écritures et les pièces comptables des exercices 1944 et 1945. Elle félicite le trésorier Charles Serex pour la ponctualité et la clarté avec lesquelles il tient les comptes de la S. P. R. En conséquence, elle propose à l'assemblée des délégués de lui donner décharge de sa gestion et de le remercier vivement de son travail consciencieux.

Nyon, le 22 juin 1946.

J. Meyer. M. Badan. Ed. Gaudin. C. Meylan.

## **VAUD** LA SEMAINE PROCHAINE, A DELÉMONT

Il y a encore des collègues qui ignorent que Delémont recevra les 5, 6 et 7 juillet prochains le corps enseignant primaire des cantons romands de Genève, Neuchâtel, Jura bernois et Vaud.

Et pourtant l'*Educateur* s'est ingénieré, par la voix du comité de la S. P. R., à présenter tout l'intérêt de ce 26e congrès.

Chaque instituteur a reçu la brochure qui contient le travail de notre collègue vaudois Ziegenhagen. Que chacun se donne la peine de lire ces pages intéressantes ; il en vaut la peine ; elles incitent à la réflexion, elles prêtent même à la méditation.

Et peut-être cela vous aidera-t-il à prendre votre décision : celle de vous rendre à Delémont. Quand vous aurez, par surcroît, parcouru le programme complet de cette manifestation, vous ne résisterez pas et vous viendrez. Ce que l'on ne peut dire, mais que l'on pressent, c'est l'accueil chaleureux réservé par les Jurassiens à leurs collègues des autres cantons romands.

Alors, ne les décevons pas. Que les Vaudois soient nombreux au Congrès pédagogique de Delémont. Le Comité de la S. P. V. compte sur vous, chers collègues.

*René Rouilly.*

## MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

On voudra bien prendre note que, comme chaque année et aux termes du Règlement, le musée sera fermé et le service du prêt suspendu, en juillet et en août. On est donc prié d'attendre le début de septembre pour faire de nouvelles commandes.

## PLACES AU CONCOURS

*Instituteurs* : Fontanezier ; Valeyres s. Rances ; Villette (5 juillet).

*Maitresses de travaux à l'aiguille* : Villette (5 juillet) ; Nyon (9 juillet).

*Maitresses de coupe et confection à l'école ménagère* : Fontaine ; Yverdon et Grandson (5 juillet).

## NÉCROLOGIE

† **Louis A. Rochat.** — Jeudi 23 mai, dans le temple de Prilly, une foule de parents et d'amis rendaient les derniers honneurs à Louis-A. Rochat, instituteur émérite.

Enfant de La Vallée, le défunt, après avoir obtenu, en 1907, son brevet à l'Ecole Normale de Lausanne, enseigna durant 7 ans au Pont, puis fut nommé à Givrins où il passa le reste de sa carrière. Obligé en automne 1940 de prendre une retraite prématurée pour raison de santé, il s'installa à Prilly, consacrant son temps à sa famille et à la chorale l'Avenir dont il fut un membre très actif et le sous-directeur dévoué.

Nature généreuse et enthousiaste, L.-A. Rochat, à côté de son enseignement, cultivait avec goût l'art littéraire. Excellent diseur et poète à ses heures, il écrivit parfois — en particulier comme correspondant du

Courrier de la Côte — des vers sans prétention, mais d'une inspiration sincère.

Malgré les épreuves très dures qui le frappèrent : longue maladie, puis deuil dans son foyer, enfin le mal contre lequel il lutta avec courage et qui devait le terrasser dans sa soixantième année, L.-A. Rochat sut garder son beau sourire, sa cordialité, sa bonté. Tous ceux qui apprécièrent le collègue dévoué, l'ami sûr — en particulier les instituteurs du Cercle de Gingins — conserveront pieusement son souvenir. A sa veuve, à ses enfants, tout spécialement à cette petite cadette de huit ans, à toute sa famille, nous disons notre respectueuse sympathie.

F.

**NEUCHATEL****MISE AU CONCOURS**

*La Chaux-de-Fonds.* — Poste d'instituteur.

Entrée en fonctions : immédiate. Le poste est occupé provisoirement.

Délai des inscriptions : 6 juillet 1946.

**VALAIS****U. P. P. V.****LUEUR D'ESPOIR...**

La situation financière du corps enseignant doit être améliorée. Osé-je dire qu'elle va l'être en Valais ?

— Oui, si je m'en réfère à l'entretien que j'ai eu dernièrement avec le président de la Commission scolaire de Sion.

Souvent on a parlé de situation exceptionnelle, d'œuvre religieuse, de poste indépendant de l'Etat, pour justifier un traitement bien au-dessous de la normale depuis le renchérissement du coût de la vie. Mais le jour est arrivé, la pénurie actuelle d'instituteurs aidant, où l'on se rend compte qu'une augmentation est nécessaire.

La lueur d'espoir que je désire transmettre après l'avoir vue briller, la voici : promesse a été faite d'accorder dès l'automne aux titulaires des classes de Sion *le traitement auquel ils auraient droit dans le canton de Vaud*. Si l'on sait d'autre part l'effort tenté vers une unification des traitements en Valais, il y a là, je pense, une raison suffisante pour entrer en vacances avec une joie sans mélange.

J.-P. R.

**DERNIÈRE HEURE****CONGRÈS S. P. R.**

Les collègues qui n'ont pas reçu le rapport assez tôt pour communiquer leurs observations et propositions sont invités à assister à la séance préliminaire, à 9 h. 15, au Buffet de la Gare, Delémont.

*Instituteurs romands !*

**Tous à Delémont**

*samedi et dimanche prochains*

# PARTIE PÉDAGOGIQUE

## LA RÉFORME SCOLAIRE ANGLAISE

*L'Éducateur est heureux de publier aujourd'hui la première partie de la conférence donnée par M. P. Rossello aux recteurs des gymnases de Suisse réunis à Fribourg. Nous espérons que le Directeur adjoint du B. I. E. nous présentera prochainement les réformes scolaires envisagées ou entreprises depuis la guerre par la plupart des Etats. Pour ne pas nous endormir dans une indulgente contemplation de nous-mêmes, nous avons besoin de connaître les transformations profondes qui bouleversent la vie scolaire des pays étrangers.*

C'est dans le volume « Aventures de Jeunesse », qui laisse percer à chaque page l'étonnante personnalité de son auteur, que Winston Churchill rappelle, en la faisant sienne, cette phrase d'un homme d'Etat français : « Le meilleur moyen d'éviter une révolution, c'est de la faire soi-même ! ».

Si vous me demandez pourquoi un gouvernement national où l'élément conservateur occupait une place prépondérante a entrepris de son propre gré, en pleine guerre, une réforme scolaire d'une telle envergure, je ne saurais vous répondre autrement qu'en me référant au sage principe rappelé par Winston Churchill : car, en pédagogie aussi, le meilleur moyen d'éviter une réforme scolaire imposée par les autres, c'est de la faire nous-mêmes.

Pour comprendre toute la portée de la réforme scolaire anglaise, nous devons la placer d'emblée sous le signe des préoccupations sociales du moment actuel.

Ce n'est pas sans raison que d'aucuns ont appelé le projet soumis au Parlement anglais par le président du Board of Education, M. Butler, « Le plan Beveridge de l'éducation ».

Avec son instinct politique si rarement en défaut, l'Angleterre a eu dès le début de la guerre l'intuition de deux faits :

D'abord, qu'il était plus qu'inutile et dangereux, après une commotion pareille, de vouloir maintenir coûte que coûte le « statu quo ».

Après une révolution, après une grande guerre — et la lutte de géants dont la phase guerrière vient de prendre fin tenait des deux à la fois — les peuples ressentent un pressant besoin de faire peau neuve.

Les uns parce qu'ils croient s'être trompés, les autres tout simplement parce que le changement est dans l'ordre naturel des choses.

La seconde intuition des hommes d'Etat anglais est que cette transformation allait se faire dans le sens de la masse, et que c'est le principe d'une plus large égalité dans la distribution de l'éducation qui allait y présider.

Cette attitude nous apparaît d'autant plus méritoire qu'elle ne correspond pas aux constantes du tempérament anglais.

Satisfait de lui-même et possédant un complexe de supériorité qui n'a pas subi d'humiliation dans le courant de l'histoire contemporaine, l'Anglais est traditionaliste et ennemi des changements, surtout si ceux-

ci ne tendent pas au renforcement de l'individualité et de l'autonomie — penchants innés chez l'Anglais — mais au contraire vers l'étatisation et une plus grande socialisation.

La politique scolaire n'étant qu'un aspect de la politique tout court, nous observons en Angleterre une horreur des révolutions, des grands bouleversements et un penchant vers une solution graduelle des problèmes concrets, ceux-ci étant traités plutôt en raison de leur urgence que de leur importance théorique.

Pas d'engagements prématurés, pas de promesses dans l'abstrait: «Wait and see». A quoi bon changer si ce n'est pas absolument nécessaire ? A quoi bon adopter le système décimal ?

C'est par esprit d'économie que l'Anglais est porté à ne pas faire de changements inutiles et à toucher le moins possible au passé car, comme l'a dit un homme célèbre « celui qui ne se souvient pas du passé, il devra le répéter ».

\* \* \*

L'école du dix-neuvième siècle et de la moitié du vingtième a vécu sous le signe de la liberté si chère aux Anglais, champions du libéralisme. Que de pages la liberté de l'enfant n'a-t-elle pas inspirée aux pédagogues contemporains !

Mais tout porte à croire que c'est l'idée d'égalité qui constituera, pendant le restant du siècle, la préoccupation primordiale des éducateurs. Puisse le XXIe siècle voir enfin se réaliser le troisième élément de la trilogie léguée par la Révolution française : la fraternité !

Une école plus égalitaire. Comment pourrait-il en être autrement ? La masse a une part de plus en plus large dans la distribution des biens de ce monde. Comment l'éducation pourrait-elle constituer une exception ?

Ce fait explique qu'une des principales préoccupations du législateur anglais ait été de dispenser une éducation plus complète à des masses plus grandes. Ou, en d'autres termes, d'augmenter la *quantité*, la *ration* d'éducation, c'est-à-dire le nombre d'heures de scolarité dont jouiront à l'avenir tous les enfants.

La scolarité obligatoire en Angleterre commence à 5 ans. C'est un des niveaux les plus bas qui existent et il ne pouvait donc être question de l'abaisser encore. Par contre, on pouvait multiplier le nombre des écoles-crèches, qui constituent une sorte de transition entre le foyer et l'école.

L'âge minimum requis pour l'entrée dans ces crèches est fixé à deux ans. On peut se demander s'il y a avantage, au point de vue pédagogique, à arracher un enfant en si bas âge aux bras de sa mère. Mais poser la question sous cette forme, c'est oublier que les théories pédagogiques font moins souvent la loi que les nécessités politiques et sociales.

Que de réformes scolaires que nous croyons dues aux éducateurs ne sont que la projection dans le domaine pédagogique de problèmes plus vastes posés à l'humanité.

C'est la vie elle-même et non pas les efforts des pédagogues qui a mis en vedette l'éducation physique, réaction contre une vie par trop sédentaire et — pourquoi ne pas le dire — préparation de la jeunesse qui devait être sacrifiée plus tard sur les champs de bataille.

C'est le problème du chômage, et non pas les autorités scolaires, qui a imposé aux enfants une prolongation de la scolarité obligatoire.

C'est, dans le cas des écoles enfantines, l'évacuation des quartiers londoniens au moment des bombardements qui a montré combien triste était le sort de milliers de ces tout-petits dont la mère, travaillant à la fabrique ou surchargée de devoirs domestiques, était incapable de s'occuper.

Belle leçon de modestie pour nos éducateurs. Ne sommes-nous pas victimes de la même illusion que le papillon qui vole à l'intérieur d'un wagon de chemin de fer et qui croit faire du cent à l'heure, alors que c'est le wagon et non pas lui qui se déplace à une telle rapidité ?

\* \* \*

La prolongation de la scolarité, elle aussi, contribue à augmenter dans des proportions remarquables la ration d'éducation à laquelle aura droit chaque enfant. Ce n'est pas seulement à sa base, mais aussi à son sommet, que l'école cherche à développer son rayon d'action.

La loi anglaise de 1936 avait fixé à 15 ans la limite de la scolarité obligatoire. Mais l'enfant pouvait quitter l'école à 14 ans s'il avait besoin de gagner.

Pendant la guerre, on avait ramené à 14 ans l'âge de sortie de l'école. Cet état de chose ne pouvait durer. En empruntant le vocabulaire de la photographie et en comparant l'enfant à un film photographique, le Livre blanc anglais affirme que l'enseignement trop vite arrêté constitue pour beaucoup d'enfants un exemple de mauvaise exposition, de mauvais développement et de fixation insuffisante.

C'est pourquoi la nouvelle loi prévoit la prolongation de la scolarité jusqu'à 15 ans sans exception. Prolongation qui devra s'étendre plus tard, dès que les circonstances le permettront, à l'âge de 16 ans.

\* \* \*

Les jeunes gens de quinze à dix-huit ans qui ne continuent pas leurs études secondaires seront tenus de suivre un enseignement à temps partiel dans une « école complémentaire de jour » appelée dorénavant « collège pour jeunes gens ». Les heures pendant lesquelles les jeunes gens fréquenteront ces collèges seront prises sur les heures de travail.

Au début, la fréquentation de ces écoles sera limitée à 330 heures par an, en attendant que le temps consacré à l'éducation et celui réservé au travail soient répartis en parts égales.

P. Rossello,  
Directeur adjoint du B.I.E.

## LA PAGE DE L'ÉCOLE ENFANTINE

### LES COMPAGNONS DE LA « BONNE HUMEUR »...

C'est ainsi que se nomment 31 bambins de 6 à 8 ans, qui, comme va le montrer l'exposé, jouissent en classe d'une organisation inspirée et adaptée de la méthode scoute (Louvetisme).

Les « Compagnons de la Bonne Humeur » sont de petits « oiseaux », chacun appartenant à un « Nid ».

La classe est divisée en 6 « nids » dont voici les noms :

Mésanges — Roitelets — Bergeronnettes — Linottes  
Chardonnerets — Rouges-Gorges.

Chaque « nid » est composé de filles et de garçons :

de grands : « Vire-le-Vent », de petits : « Petites Ailes ».

Les enfants se groupent eux-mêmes au début de l'année scolaire, la maîtresse veillant à un juste équilibre des forces. Chacun garde sa place toute l'année. C'est important, car tout le système dépend de cette formation en « nids ».

Chaque « nid » a sa couleur :

Bleu	=	Mésanges,
Jaune	=	Bergeronnettes,
Rouge	=	Rouges-Gorges,
Brun	=	Chardonnerets,
Orangé	=	Roitelets,
Rose	=	Linottes.

Chaque « nid » a sa place dans l'école, dans le préau pour la préparation des jeux.

Chaque « nid » a son « gardien » qui est responsable de sa petite famille. Se « percher », signifie se placer derrière son gardien, sur sa « branche » (« arbre » = disposition en étoile).

Le « gardien » reste à son poste pendant 1 mois. Il peut le perdre s'il ne se montre plus digne de cette élection... Il porte, pendant les heures de présence, l'insigne du « nid » : oiseau en bois découpé, peint de la couleur du nid.

Chaque « nid » a son « tableau d'honneur », sur lequel sont inscrits les noms de ses « oisillons ». Des espaces libres sont réservés pour des dessins correspondant aux acquisitions (car cette organisation ne supprime en rien la liberté dans le travail).

Chaque « nid » a son « drapeau ». Il est minuscule, la hampe étant faite d'une épingle... mais suffisant pour les besoins.

Ces « drapeaux » cheminent sur le tableau des « TRAVAILLEURS SOURIANTS ». Le drapeau fait un « pas » quand un « oisillon » a :

- a) acquis ses chiffres...
- b) terminé un jeu de lecture ou de calcul...
- c) achevé un beau cahier...
- d) créé une œuvre d'art... etc., etc.

Faire 20 pas et rentrer au « camp » (marqué dans un angle du tableau) donne droit au dessin d'une petite croix dans le camp.

Quelle joie de faire avancer son drapeau !!! Joie partagée par toute la « famille ». Bien souvent, lors de la mise en train du matin, j'entends un grand dire au petit : « Tu fais un pas aujourd'hui ? »

Ainsi, pas à pas, les drapeaux font des « tours de piste », entraînant les « oisillons » dans leur course.

Chaque « nid » a aussi une *responsabilité* collective. L'ordre et l'entretien du matériel sont entre les « pattes » des « oisillons ». Chaque nid connaît sa tâche. Le gardien veille à ce que tout soit fait, il dirige, il aide.

Chacun devenant « gardien », à son tour, s'habitue aux responsabilités.

Les « Compagnons de la Bonne Humeur » ont enfin *leur LOI*. Loi écrite en couleurs vives, affichée en vue. Voici cette loi :

Il y a de la BEAUTÉ dans l'école...

quand je suis propre,  
quand je parle poliment,  
quand je suis ordré et soigneux,  
quand j'obéis tout de suite,  
quand je marche à pieds légers,  
quand j'aide à mes amis,  
quand je travaille en silence,  
quand je donne le plus de ma force,

Alors tout le monde est HEUREUX.

L'organisation actuelle des « Compagnons de la Bonne Humeur » est assez récente, puisqu'elle date de 1945. Elle est la mise au point d'expériences antérieures variées.

Le sérieux avec lequel chaque « oisillon » prend son rôle, l'importance qu'il donne à tous ces détails de notre vie collective, l'entr'aide volontaire à laquelle j'assiste, le travail joyeux et fécond qui en résulte, me poussent à continuer dans cette voie.

G. Clerc.

## RÉCITATION

### **GRAND-PÈRE, VOUS N'ÊTES PAS VIEUX**

Vous parlez toujours de votre âge, Car enfin, raisonnons ensemble.  
Comme si vous aviez cent ans, A quoi connaît-on un vieillard ?  
Grand-père, vous n'êtes pas sage ; Son esprit baisse, sa main tremble ;  
Nous protestons et je prétends, Il est de trente ans en retard ;  
A voir votre malin sourire, Sans cesse, il gourmande, il sermonne,  
Votre bouche et surtout vos yeux, Il est triste et sentencieux ;  
Que tout le monde peut y lire : Il n'est écouté de personne :  
Grand-père, vous n'êtes pas vieux. Grand-père, vous n'êtes pas vieux.

D'ailleurs, votre acte de baptême  
Est depuis longtemps périmé.  
On reste jeune quand on aime,  
Puis on rajeunit d'être aimé ;  
Grand-père, vous aimez encore !  
Nous le savons à qui mieux mieux,  
Et vous savez qu'on vous adore :  
Grand-père, vous n'êtes pas vieux.

G. Nadaud. Plon, éditeur.

## MUSIQUE ET ACOUSTIQUE

### Huit leçons expérimentales pour l'école primaire

1. Le son simple, les vibrations.
2. La tessiture des sons musicaux.
3. Le diapason — la gamme.
4. Le timbre et les harmoniques.
5. La série harmonique.
6. Les sources sonores. — Construction d'un monocorde, d'une trompe rustique et d'un xylophone.
7. Les instruments de musique.
8. Enregistrement et reproduction des sons.

Ces « leçons », destinées avant tout à fournir aux maîtres une documentation utile, ne sont pas conçues sous une forme strictement didactique : à chacun d'y puiser ce qui lui semblera bon et d'en tirer le meilleur parti possible...

M. S.

#### PREMIÈRE LEÇON. — Le son simple - Les vibrations

##### Observations :

1. La cloche de l'école, le marteau du forgeron, les roues du char, le moteur de l'avion produisent des *sons*.
2. Je puis les différencier indépendamment de leur intensité ou de leur durée.
3. Je puis aussi distinguer ceux qui ont un caractère musical déterminé et agissent sur notre esprit, des *bruits* qui sont beaucoup plus confus et n'impressionnent guère que notre sens auditif seulement.
4. Toutefois, je prends plaisir à écouter le bruit régulier des fléaux frappant sur l'aire de la grange ou celui des coups de marteau du forgeron frappant sur l'enclume (élément rythmique de la musique).
5. Le diapason émet un son lorsqu'on le frappe ; si je l'approche alors de mes lèvres, je sens distinctement que ses branches sont animées d'un mouvement rapide : il vibre.
6. En parlant ou en chantant devant l'ouverture d'un bidon vide, je puis faire une observation identique : le fond oscille rapidement, et d'une façon nettement sensible sous l'extrémité des doigts.
7. A l'aide d'un fil enroulé serré, je fixe une aiguille à l'extrémité d'une des branches du diapason. Puis, ayant frappé l'autre branche sur le bord de la table, je promène très rapidement la pointe de l'aiguille sur une plaque de verre préalablement enfumée avec une bougie : j'obtiens, sous forme d'un trait ondulé, l'*inscription des vibrations*.
8. Des bûcherons abattent des arbres dans la forêt : le bruit de leurs cognées s'entend, à distance, seulement *après* que le coup a été porté dans le tronc. Même remarque quant au coup de feu tiré par un chas-

seur, au bruit du tonnerre arrivant quelquefois longtemps après la lueur de l'éclair.

9. En appliquant l'oreille à un poteau téléphonique, je peux nettement percevoir un choc léger produit sur un poteau plus éloigné, et totalement inaudible normalement à cette distance : les vibrations sonores se transmettent mieux dans les corps solides que dans l'air.

10. En parlant à haute voix vis-à-vis d'une paroi de rochers — voire d'une vaste porte de grange — le son revient aussitôt en arrière : c'est l'écho.

#### Les idées :

a) Il n'y a pas de différenciation absolument précise entre un *bruit* et un *son*, d'autant plus que la musique fait également usage de bruits rythmés.

b) La différenciation des divers bruits ou sons est sujette à erreurs dans lesquelles notre oreille devient victime d'illusions ou de supercherries. C'est le cas au théâtre — et très spécialement au théâtre radiophonique — où les bruits naturels sont souvent reproduits par des moyens inattendus : par exemple, un jet de petits pois secs sur une plaque métallique pour imiter le bruit de la pluie, ou l'ébranlement d'une mince feuille de tôle, celui du tonnerre...

c) L'inscription mécanique des vibrations a reçu une application pratique dans la gravure des disques phonographiques (en *largeur* sur les disques actuels à aiguille, en *profondeur* dans les anciens rouleaux et les disques à saphir).

d) Le son parcourt 330 m. à la seconde dans l'air à  $0^{\circ}$ , 336 m. à  $10^{\circ}$  et 342 m. à  $20^{\circ}$ , 1435 m. dans l'eau (expérience de Tyndall) et 15 à 18 fois plus vite que dans l'air lorsqu'il s'agit d'un milieu solide de propagation. Ainsi, l'on peut curieusement faire observer que les auditeurs placés au fond d'une salle de concert entendent la musique une fraction de seconde *après* ceux qui sont à l'écoute radiophonique du concert, fussent-ils à plusieurs centaines de km. de distance ! Le microphone étant disposé à l'avant-scène, et la transmission s'effectuant à la vitesse de 300 000 km. par seconde, celle-ci est bien plus rapide que la véhiculation des vibrations sonores à travers l'air de la salle, à quelques dizaines de mètres seulement du point d'émission !

e) La *hauteur des sons* est déterminée par le nombre de vibrations par seconde (il sera toujours question ici de vibrations doubles, aller et retour). Remarquons qu'il s'agit d'un rapport (n/sec) et non d'une quantité.

Le phénomène est soumis à divers relativismes curieux : ainsi, quand un véhicule émettant un son (automobile, locomotive, avion) s'approche rapidement d'un observateur, le son paraît monter (et il monte réellement, tout en augmentant d'intensité), l'oreille du dit observateur recueillant alors davantage de vibrations qu'il n'en a été réellement émises durant le temps donné. L'inverse devrait se produire lorsque la source s'éloigne : tel n'est pratiquement guère le cas, ensuite de la rapide diminution d'intensité qui résulte de l'éloignement.

Une observation du même ordre, fort curieuse, peut être faite sur les bateaux du Léman lorsqu'un de ceux-ci s'approche de Saint-Gingolph et siffle à quelque 500 m. du rivage : le voyageur placé sur le pont constate alors que le son, réfléchi contre les parois de rochers de la rive savoyarde s'entend en écho, trois secondes plus tard, *plus haut d'un demi-ton environ* qu'il n'avait été émis ! C'est que, le bateau marchant à la rencontre du train d'ondes sonores réfléchies à la vitesse d'environ 6 à 7 m. par seconde, l'observateur sur le pont reçoit alors davantage de vibrations qu'il n'en circule effectivement dans l'air, dans le même temps, pour un auditeur immobile.

L'observation étant faite alors que le bateau s'éloigne de la côte, c'est le contraire, naturellement, qui se produit.

M. Sénéchaud.

## INFORMATIONS

### CAMP DES ÉDUCATEURS du 3 au 6 août 1946

*Pour la 26e fois, Vaumarcus nous convie. Répondrons-nous à l'appel qui nous est adressé ? Saurons-nous secouer notre indifférence pour consacrer trois jours consécutifs à la réflexion et à l'amitié ?*

*Trois jours, dans l'année, mis à part pour raffermir notre foi dans la valeur et la nécessité de notre œuvre éducative ! Ainsi nous résisterons mieux au scepticisme confortable qui menace d'amoindrir la qualité de notre effort professionnel. Nous en reviendrons enrichis et confiants, prêts à recommencer la tâche habituelle qui aura repris, pour nous, toute sa signification.*

Le programme de cette année prévoit :

#### **Samedi 3 août :**

10-12 h. Arrivée des campeurs.

15 h. Conférence de M. R. Dottrens, directeur de l'Institut Rousseau à Genève : *L'éducation chrétienne a-t-elle fait faillite ?*

20 h. Conférence avec audition de Mlle Lily Merminod : *Les deux visages de la musique.*

#### **Dimanche 4 août :**

9 h. 30. Conférence de M. Marcel Reymond : *Un mouvement actuel de la pensée : l'existentialisme.*

#### **Lundi 5 août :**

8 h. 30 : Conférence de M. G. Anex : *La poésie française pendant la guerre.*

#### **Mardi 6 août :**

8 h. 30. Conférence de M. Bruderer (retour de Russie) : *Ombres et lumières en U.R.S.S.*

Prix pour toute la durée du camp : Fr. 22.—. Prix partiel pour ceux qui ne font pas tout le camp.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à P. Leyvraz, Chemin de la Batelière, Lausanne.

# Invitation

En automne 1945, à l'occasion de notre 25<sup>e</sup> anniversaire, nous avons offert un «Vade-Mecum de Jubilé» de 124 pages, illustré de 72 dessins à la plume. Cet ouvrage retrace la captivante histoire du chronomètre-bracelet étanche et automatique. La demande pour ce Vade-Mecum a été si forte, que la première édition fut rapidement épuisée. Nous avons donc publié une seconde édition et nous invitons ceux que le sujet intéresse à nous en demander un exemplaire. Veuillez nous indiquer la langue désirée: français — allemand — anglais — espagnol.



MONTRES ROLEX S.A. GENÈVE 22  
18, rue du Marché

**BIELLA**

## Articles pour écoles Articles de bureau

Vous trouvez un grand choix des produits sortant de la fabrique **BIELLA** dans tous les magasins de papeterie.

## CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

en feuilles détachées 5 à 3 1/2 cent.

**LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE F. FISCHER ZURICH 6**

Fr. 4.60

Fr. 4.60

Fr. 3.—

Turnerstr. 14

« Les croquis sont d'une valeur scientifique indiscutable et d'une bien-façture qui ne me paraît pas susceptible d'être dépassée pour des prix aussi bas ».



Quelle joie,  
un voyage  
d'école  
dans les  
nouvelles  
voitures  
du M. O. B.

*Tarif spécial pour écoles et Sociétés*

## Les tramways Lausannois J O R A T

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 3.31.41

## Le pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les  
**CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS**  
Gruyère - Fribourg - Morat (GFM)  
Billets collectifs au départ des gares C.F.F. trains spéciaux.  
Fribourg, tél. 2. 12. 63., Bulle tél. 2. 78. 85. 229

Alt. 1526 m.

## COL DE JAMAN

Magnifique but de course pour écoles et sociétés  
Restaurant Manoire ouvert toute l'année - Grand dortoir

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

**Educateur:** André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

**Bulletin:** Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S.A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

# 4 NOUVEAUX LIVRES :

**BAMMATE, HAIDAR : VISAGES DE L'ISLAM.** Un volume de 598 p., 19 X 12,5 cm., avec 8 photos hors texte, broché . . . . . **Fr. 12.50**

Sommes-nous bien renseignés sur le monde musulman qui est appelé à jouer désormais un rôle de plus en plus grand ? Cet ouvrage documenté nous apprend ce qu'il fut, ce qu'il a apporté dans tous les domaines au cours des siècles, ce qu'il représente encore aujourd'hui. Il conclut en insistant sur l'urgence d'une mutuelle compréhension entre l'Occident et l'Orient.

**DUBOIS, EDMOND : PARIS SANS LUMIÈRE. 1939-1945. Témoignages.**  
Un volume de 240 p., 23 X 14,5 cm., avec 30 photos hors texte, broché . . . . . **Fr. 7.50**

Le sympathique journaliste suisse, bien connu par ses chroniques parisiennes à la « Feuille d'Avis », nous fait participer ici, en même temps qu'à ses propres aventures, aux amertumes du peuple de France pendant les cinq longues années de la tourmente. Il semble qu'aucun fait, du plus banal au plus tragique, n'ait échappé au regard de cet observateur. Un document véritable sous une forme aimable.

**RIEDTMANN, RODOLPHE : MES AMIS DU ZOO. Souvenirs d'un gardien.** Version française de M. Marthaler. Un volume de 214 p., 22 X 16 cm., avec 40 photos hors texte, relié . . . . . **Fr. 7.20**

Nul n'est mieux placé qu'un gardien de zoo pour connaître les bêtes sauvages. Ce livre, riche d'expériences, nous les montre telles qu'elles sont et les ravissantes histoires qu'il renferme sont un vivant témoignage de l'amour d'un homme pour les créatures au service desquelles il s'est consacré.

**FOLLONIER, JEAN : LA NUIT MAUVAISE. Roman.** Un volume de 184 p., 19 X 14 cm., broché . . . . . **Fr. 5.50**

C'est le premier roman d'un jeune auteur valaisan. Il y exprime, avec des touches poétiques très neuves, la tragédie de l'hiver qui s'abat sur un petit village de montagne et résoud brusquement les conflits nés entre les hommes. Des personnages vigoureusement campés dans un cadre d'une âpre beauté.

---

**LIBRAIRIE PAYOT**  
LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHATEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE